

*Impôt sur le revenu*

Si les députés libéraux qui viennent de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest votent en faveur de l'impôt sur les subventions accordées dans le cadre du programme d'isolation thermique des résidences en sachant que la population de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ne paieront pas d'impôts, ils méritent le châtiment ultime, la défaite lors des prochaines élections. Une telle attitude serait impardonnable.

**Des voix:** Bravo!

**M. Chrétien:** Monsieur le président... je m'excuse... Je pensais que le député avait terminé son discours.

**M. Crosbie:** Je n'ai pas terminé. Je reprenais mon souffle. Si le ministre veut dire qu'il accepte de retirer cet article, je lui cède la parole et nous pouvons régler cette question.

Il y a deux autres points. Les notes de chauffage seront réduites de 38 p. 100. J'ai commis l'erreur cet après-midi de parler cinq minutes et de poser une question ou deux. Je n'ai jamais pu reprendre la parole avant ce soir. Je ne commettrai plus cette faute. J'utiliserai tout le temps qui m'est alloué et je poserai mes questions ensuite.

Je ne voudrais pas que l'on prenne le ministre des Finances pour une anguille. Je sais qu'il ne veut pas se dérober, qu'il veut nous donner tous les renseignements et qu'il ne veut rien contourner. Je le tiens en très haute estime.

Cet après-midi, je lui ai posé deux questions auxquelles il n'a pas répondu. Je lui ai d'abord demandé combien ses services prévoyaient tirer d'impôts en rendant ces subventions impossibles dans huit provinces du Canada? Que peut représenter cette somme pour le gouvernement?

Je lui ai ensuite demandé à combien on estimait le coût du programme, mis à part celui de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard? Quand le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a présenté ce programme, on prévoyait qu'il aurait coûté 45 millions de dollars à la fin de mars 1978 et qu'il aurait permis de calarifier 133,000 logements. On a prévu que l'année suivante il s'appliquerait à 462,000 logements et reviendrait à 145 millions de dollars.

Cet après-midi j'ai cité les chiffres du comité qui démontrent que jusqu'au 25 novembre il n'y a eu que 5,000 demandes et que l'on a dépensé qu'un demi-million de dollars. Il est évident qu'il ne coûtera pas 45 millions de dollars cette année. Les gens n'y participent pas. Ils n'y voient pas d'avantage. Ils savent qu'il est injuste. Il est évident qu'il ne leur plaît pas même s'ils doivent mieux isoler leur maison. Pouvons-nous connaître ces chiffres?

Voilà les questions que j'ai posées et auxquelles le ministre des Finances n'a pas répondu, cet après-midi, quand il a pris la parole pour présenter un argument politique dans sa réponse ce qu'il ne devrait pas faire. Comme ministre des Finances, il ne devrait pas faire de politique. Il devrait suivre l'exemple de ses prédécesseurs, les députés de Rosedale et l'ex-député d'Ottawa-Carleton qui n'ont jamais fait de politique. Ils se sont montrés rapaces, mais ils n'ont pas fait de politique. Le ministre devrait s'en tenir strictement aux faits.

**Le vice-président:** Je dois interrompre le député car son temps de parole est écoulé.

[M. Crosbie.]

● (2032)

**M. Chrétien:** Je dois répondre à cette question, je pense, car j'aimerais que l'on en termine rapidement avec cet amendement. Je signalerai que le programme a coûté 4.7 milliards de dollars, sur sept ans, pour les huit provinces dont le député a parlé et s'il n'était pas imposable, ce programme aurait coûté 560 millions de plus, ce qui en monterait le coût total à 5 milliards 160 millions de dollars.

Le député a parlé en détail de la conception du programme. D'autres, notamment le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ses homologues provinciaux en ont également discuté aujourd'hui. J'ai donné les raisons qui avaient poussé le gouvernement à agir en deux étapes. C'est une proposition difficile. J'ai du mal à comprendre qu'après avoir passé quatre semaines à la Chambre à discuter de la situation financière du pays, un député puisse se lever pour proposer une petite dépense supplémentaire, de l'ordre de 560 millions de dollars pour les sept prochaines années. Je le répète, j'espère que cette proposition sera rejetée rapidement et je vais surveiller de près le député de Provencher pour voir comment il va voter sur cet amendement.

**M. Crosbie:** Je n'aime pas interrompre le ministre mais il déforme les faits. Notre proposition vise à prolonger de quatre à cinq ans le programme qui s'applique en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Je n'ai pas demandé qu'on dépense 560 millions de plus cette année. Le député ne devrait pas déformer mes propos. Je ne voudrais pas perdre le peu de respect qui me reste pour l'honorable représentant.

**M. Papproski:** Puis-je poser au ministre une question concernant le programme d'isolation auquel l'Alberta vient d'accepter de participer? Quel marché a-t-il été conclu avec l'Alberta et à quoi le gouvernement fédéral a-t-il renoncé d'un autre côté pour inciter l'Alberta à participer à ce programme? La réponse nous permettrait peut-être d'y voir un peu plus clair et nous aimerions donc avoir une explication.

**M. Chrétien:** Les ministres ont discuté de cette question aujourd'hui et ils se sont mis d'accord. Je ne sais pas quels sont les termes de cet accord. Je n'ai pas bougé d'ici de toute la journée et je ne peux pas être à deux endroits en même temps. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui est responsable de ce programme, sera à la Chambre demain et les députés pourront l'interroger à ce moment-là. Nous avons perdu beaucoup de temps aujourd'hui à discuter d'un programme qui ne relève pas de ma compétence. Je tiens simplement à dire que la proposition du député de Saint-Jean-Ouest, si elle était adoptée, nous ferait dépenser 560 millions de plus. Vous savez, monsieur le président, je serai très heureux de signaler, dans les discours que je prononcerai un peu partout au pays, cette attitude équivoque de l'opposition officielle.

**M. Papproski:** Je veux savoir s'il est question d'impôt dans cette entente. Le ministre des Finances doit certes s'être entretenu avec le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources avant que son collègue aille à la réunion aujourd'hui. Quel sorte de petit marché a-t-il conclu? Certaines provinces avaient décidé de ne pas participer au programme et elles ne sont pas revenues sur leur décision sans raison.